

MAIRIE DE LILLE

Services Techniques

Service du parc automobile



VISITE DU GARAGE MUNICIPAL

Compte rendu

Les membres de la Commission de la propreté publique et des transports municipaux ont procédé, le 20 octobre 1970 à 17 heures, à la visite du garage municipal, rue Béranger, sous la présidence de M. l'Adjoint COLICHE.

Etaient présents :

Mme LASSON, Conseiller Municipal,
MM. BOUTILLEUX, DE BECKER, IBLED et LEFEVRE, Conseillers Municipaux,

Etaient excusés :

M. DERIEPPE, Adjoint au Maire,
MM. CAILLIAU et HUET, Conseillers Municipaux,

Assistaient également à la visite :

MM. RICHOUX, Secrétaire Général de la Mairie,
MARQUIS, Ingénieur en chef, Directeur des services techniques,
DESCHAMPS, Ingénieur divisionnaire aux services techniques,
LACASCADE, Ingénieur divisionnaire aux services de construction et d'entretien des bâtiments communaux, délégué de M. l'Adjoint BRIFFAUT,
WATTEAU, Ingénieur subdivisionnaire aux services techniques.

M. le Président ouvre la visite en remerciant les membres de la Commission d'être venus et demande à M. DESCHAMPS, Ingénieur divisionnaire, de bien vouloir la commenter.

M. DESCHAMPS rappelle que le service du parc automobile assure l'entretien de 80 mobylettes et 71 véhicules municipaux, dont 19 sont parkés au garage. Ce service fournit également le carburant à 73 véhicules communautaires.

Pour répondre à une question de M. le Secrétaire Général, M. DESCHAMPS explique que l'entretien courant et même les réparations importantes sont effectués dans toute la mesure du possible par la main d'oeuvre municipale.

.../...

MAIRIE DE LILLE

Services Techniques

Service du parc automobile



VISITE DU GARAGE MUNICIPAL

Compte rendu

Les membres de la Commission de la propreté publique et des transports municipaux ont procédé, le 20 octobre 1970 à 17 heures, à la visite du garage municipal, rue Béranger, sous la présidence de M. l'Adjoint COLICHE.

Etaient présents :

Mme LASSON, Conseiller Municipal,
MM. BOUTILLEUX, DE BECKER, IBLED et LEFEVRE, Conseillers Municipaux,

Etaient excusés :

M. DERIEPPE, Adjoint au Maire,
MM. CAILLIAU et HUET, Conseillers Municipaux,

Assistaient également à la visite :

MM. RICHOUX, Secrétaire Général de la Mairie,
MARQUIS, Ingénieur en chef, Directeur des services techniques,
DESCHAMPS, Ingénieur divisionnaire aux services techniques,
LACASCADE, Ingénieur divisionnaire aux services de construction et d'entretien des bâtiments communaux, délégué de M. l'Adjoint BRIFFAUT,
WATTEAU, Ingénieur subdivisionnaire aux services techniques.

M. le Président ouvre la visite en remerciant les membres de la Commission d'être venus et demande à M. DESCHAMPS, Ingénieur divisionnaire, de bien vouloir la commenter.

M. DESCHAMPS rappelle que le service du parc automobile assure l'entretien de 80 mobylettes et 71 véhicules municipaux, dont 19 sont parkés au garage. Ce service fournit également le carburant à 73 véhicules communautaires.

Pour répondre à une question de M. le Secrétaire Général, M. DESCHAMPS explique que l'entretien courant et même les réparations importantes sont effectués dans toute la mesure du possible par la main d'oeuvre municipale.

.../...

M. DESCHAMPS commente succinctement le plan des lieux. L'ensemble du garage municipal est composé d'un vaste hangar où sont aménagés d'une part, les bureaux du chef du garage et du personnel administratif, d'autre part, le poste de lavage et la station de graissage, et où sont parqués les véhicules municipaux et communautaires, ainsi que d'un magasin de pièces détachées, d'un atelier de réparation et d'une station de distribution d'essence et de gas-oil. A ces locaux s'ajoutent deux pièces d'accueil, jouxtant la maison destinée au contremaître qui sera nommé prochainement : ces pièces servent de vestiaire et de réfectoire aux agents du garage.

1°) Les bureaux :

En 1969 les bureaux vétustes ont été entièrement rénovés et agrandis. Les murs ont été recouverts de panneaux de bois vernis. Des feux d'appoint chauffent les pièces. Un vestiaire et des sanitaires modernes ont été installés dans un local contigu aux bureaux, pour le personnel administratif. Une salle d'archives a été également aménagée.

2°) Le poste de lavage :

Le poste de lavage est un box carrelé de 3 m x 5 m, équipé d'un appareil haute pression qui projette de l'eau selon une pression variable qu'il s'agisse de carrosseries épaisses (fourgons, camions) ou minces (fourgonnettes). Ce dispositif permet également un séchage rapide des véhicules.

Au moment de la visite, deux agents terminent le séchage d'une Estafette peinte en bleu. Mme LASSON apprécie cette couleur. M. DESCHAMPS lui précise que, dans la mesure du possible, tous les véhicules municipaux seront repeints en bleu ~~un~~ écusson aux armes de Lille décorera les portières avant.

3°) La station de graissage :

Cette station de graissage récente et moderne est composée d'un pont élévateur, d'une fosse, de deux distributeurs d'huile, d'un distributeur de graisse et d'un distributeur d'air. Elle permet d'effectuer dans des conditions parfaites toutes les opérations d'entretien des véhicules municipaux et communautaires.

4°) Le magasin de pièces détachées :

Les pièces sont rangées dans des rayonnages numérotés. Un répertoire alphabétique permet au magasinier de trouver immédiatement la pièce recherchée.

5°) L'atelier :

L'atelier assure toutes les réparations ainsi que les réglages nécessaires au bon fonctionnement du parc automobile, grâce à un appareillage spécialisé :

- Direction : contrôleur de train avant par procédé optique
- Allumage : banc contrôle allumeur
- Batterie : banc de démarrage télécommandé
- Phares : régloscope
- Moteurs : banc rectifieur de soupapes
 compressionmètre
 dépressionmètre
- Peinture : ponceuse à air comprimé
 pistolets
- Carrosserie : panoplie complète de tôlier
- Pneus : appareil vulganisateur
 équilibreuse de roue

M. DESCHAMPS invite les Commissaires à venir voir la balayeuse-ramasseuse de marque LMV, récemment livrée.

M. WATTEAU, Ingénieur subdivisionnaire, explique le mécanisme de cet engin. Deux balais latéraux, un à gauche et un à droite, à commande indépendante, nettoient les fils d'eau et rejettent les déchets vers le balai central, qui ramasse les balayures et les projette dans les godets fixés sur un tapis roulant, qui les vide ensuite dans une benne. Le réservoir d'eau est prévu pour l'humectage des fils d'eau afin d'éviter les dégagements de poussière pendant le balayage.

M. WATTEAU ajoute que la Maison BERLIET doit livrer la balayeuse-aspiratrice pour le 1er novembre 1970.

Il est précisé à la Commission que les candidats à l'examen de "conducteur d'engin" pourront apprendre à piloter ces balayeuses sous la conduite de M. BOURGEOIS, Adjoint technique.

M. DESCHAMPS propose aux Commissaires d'examiner les deux arroseuses-balayeuses intégrées au patrimoine communal à la fin du marché avec la T.R.U. L'une des arroseuses a été complètement remise à neuf et peinte en bleu ; elle fonctionne depuis 6 mois, en cas de nécessité. L'autre arroseuse sera réparée prochainement.

La visite du garage se poursuit par celle de la station de distribution d'essence. Une cuve contient 15.000 litres de supercarburant. Une nouvelle cuve à deux compartiments a été installée pour contenir l'essence ordinaire (8.000 litres) et le gas-oil (7.000 litres). L'emploi de gas-oil va permettre à la Ville de réaliser une économie considérable car, auparavant, tous les fourgons et camions étaient alimentés en essence ordinaire.

M. DESCHAMPS conclut la visite du garage en précisant que les deux pièces d'accueil, jouxtant la maison du contremaître, doivent être aménagées prochainement.

M. LACASCADE ajoute que des sanitaires pour les chauffeurs et mécaniciens vont être bientôt installés, et que, d'autre part, il est envisagé de chauffer les locaux du garage par air pulsé, mais cela dépendra des dépenses à prévoir pour cet aménagement.

M. le Président remercie les membres de la Commission, M. le Secrétaire Général et M. LACASCADE d'avoir bien voulu assister à la visite du garage municipal, qui a permis d'apprécier pleinement les transformations entreprises depuis 1969.

L'Ingénieur en chef,
Directeur des services techniques,

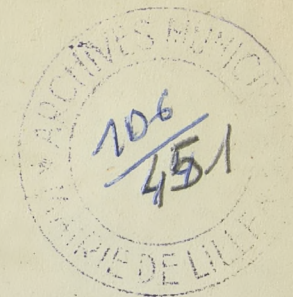
Le Président de la Commission,

J. MARQUIS.

E. COLICHE.

VILLE DE LILLE
SERVICES DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN
DES IMMEUBLES COMMUNAUX
DIVISION I

JARDIN DES PLANTES
CONSTRUCTION D'UNE SERRE-EXPOSITION
COMPTE RENDU



Le vendredi 17 avril 1970, à 16 heures 30, les membres du Conseil municipal se sont rendus au Jardin des Plantes et ont procédé à la visite du chantier ouvert pour la construction d'une serre-exposition.

Etaient présents :

MM. Augustin LAURENT,	Maire de LILLE
BRIFFAUT,	Adjoint au Maire
COLICHE,	" "
DERIEPPE,	" "
FRISON,	" "
LUSSEZ,	" "
Mme VANNEUFVILLE,	" "
M. ASTIE,	Conseiller Municipal
Mmes DESCAMPS-SCRIVE,	" "
LASSON,	" "
MM. LEFEVRE,	" "
VERSTRAETE,	" "

S'était excusé :

M. HUET,	Conseiller Municipal
----------	----------------------

Assistaient à la visite :

M. RICHOUX,	Secrétaire Général de la Mairie
Mlle INGLEBERT,	Chef de Cabinet de M. le Maire
MM. DUFLLOT,	Secrétaire Général Adjoint de la Mairie
MARQUIS,	Architecte en Chef, Directeur des Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux
LHOTELLIER,	Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques
LACASCADE,	Directeur des Espaces Verts
CLEMENT,	Ingénieur Divisionnaire du Service de l'Entretien des Immeubles Communaux
COSSART,	Ingénieur Subdivisionnaire
KRAWCZYSZYN,	" "
Mlle CATTEAU,	Chef de Bureau
Mlle SOUBRANE,	" "
MM. ROSE,	Adjoint technique
POUPARD,	Surveillant de travaux
PECQUEUR,	Rédacteur
Mme BARBIER,	Rédactrice

Participaient à la visite :

M. DAVID, représentant M. SECQ, architecte D.P.L.G. chargé de la direction des travaux,
M. MULLER, Métreur
et de nombreux entrepreneurs.

Etaient représentés :

Les quotidiens : NORD-MATIN
VOIX du NORD
NORD-ECLAIR
LIBERTE
ainsi que l'O.R.T.F.

Après avoir remercié M. le Maire et les autres personnalités d'avoir bien voulu participer à la visite du chantier de cette impressionnante construction, M. Jean-Marie BRIFFAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Bâtiments Communaux, évoque en quelques mots les problèmes rencontrés jusqu'à ce jour pour la réalisation de cette serre-exposition, commencée en janvier 1968.

Depuis le début des travaux, deux années se sont écoulées au cours desquelles le chantier a subi des retards dus, d'une part, aux intempéries et, d'autre part, aux services des Douanes pour le transit des glaces de type spécial en provenance d'Allemagne.

Il est vrai qu'on ne construit pas sans difficultés une serre de cette importance, qui se classera, par son architecture, parmi les plus modernes d'Europe.

M. BRIFFAUT invite ensuite M. le Maire et les personnalités à procéder à la visite que commente M. DAVID, architecte D.P.L.G., collaborateur de M. SECQ, auteur du projet.

La serre est composée de trois volumes à section hexagonale de 12 mètres de côté reposant sur une infrastructure de béton armé de section également hexagonale.

Chaque élément a une hauteur de 12 mètres et la toiture, composée de losanges, est constituée par un vitrage en glace armée sur ossature métallique.

En outre, l'infrastructure abrite :

- un café-bar ;
- un hall d'entrée ;
- trois escaliers donnant accès à chaque volume de la serre ;
- des sanitaires et une réserve-dépôt de matériel au sous-sol.

Les abords sont aménagés en terrasse, réservant la possibilité future, grâce à des gradins, d'organiser un petit théâtre de plein air.

M. BRIFFAUT remercie M. DAVID pour cet exposé et demande à M. DUFLOT, Architecte en Chef de la Ville de LILLE, de rappeler les principales phases de l'instruction du projet qui s'échelonnent de la façon suivante :

- 11 février 1966 : le Conseil municipal décide la construction d'une serre-exposition au Jardin des Plantes.
Le financement est prévu sur emprunt.
- 27 juin 1967 : Compte tenu du délai nécessaire à la réalisation de l'emprunt, le Conseil municipal décide de financer ces travaux sur fonds généraux.
- 31 octobre et
18 décembre 1967 : Adjudication des travaux.
- 15 janvier 1968 : Ouverture du chantier.

Estimation du projet :

1.950.000 francs - financement sur fonds généraux.

Maître de l'ouvrage :

M. le Maire de LILLE, représenté par les services de construction et d'entretien des immeubles communaux.

Architecte chargé de la direction des travaux :

M. J.P. SECQ - 247, rue Solférino - 59 - LILLE

Entrepreneurs :

- | | |
|--|--|
| <u>Lot n° 1</u> : gros-oeuvre - assainissement -
canalisations | Société NORD-FRANCE
62, rue de la Plaine
59 - LILLE |
| <u>Lot n° 2</u> : carrelages - revêtements
muraux | Carrelages, Revêtements
Industriels (C.R.I.)
1, avenue Industrielle
59 - WAMBRECHIES |
| <u>Lot n° 3</u> : menuiseries bois -
quincailleries | Entreprise BURIE
16, rue du Magasin
59 - LILLE |
| <u>Lot n° 4</u> : charpente métallique -
vitrage et portes en alliages
légers - profilés pour versants
toiture - serrurerie -
descentes E.P. | Entreprise Jean CHANSEL
92, rue François Arago
93 - MONTREUIL |
| <u>Lot n° 5</u> : couverture - plomberie | Société d'Exploitation des
Etablissements ROGER
55-57, rue de Gand
59 - LILLE |
| <u>Lot n° 6</u> : vitrerie - miroiterie | Société Générale de Miroiterie
Zone Industrielle
59 - LA CHAPELLE d'ARMENTIERES |
| <u>Lot n° 7</u> : peinture | Entreprise DHEEDENE
171, rue d'Arras
59 - LILLE |
| <u>Lot n° 8</u> : Installations électriques | Société FORCLUM
36, place Cornontaigne
59 - LILLE |
| <u>Lot n° 9</u> : chauffage | Compagnie Générale de Chauffe
37, avenue du Maréchal de Lattre
de Tassigny
59 - SAINT-ANDRE |

Ensuite, M. LHOELLIER, Directeur du service des Espaces Verts, donne quelques précisions sur le mode d'utilisation prévu.

La serre-exposition a pour but de présenter au public les très riches collections botaniques de la Ville de LILLE. Le bâtiment présente un rez-de-chaussée et un niveau supérieur constitué de plusieurs plans légèrement inclinés ; ces plans permettront au public de voir les collections végétales sous le meilleur angle et dans une disposition originale.

En ce qui concerne la disposition végétale, le rez-de-chaussée verra s'installer les plus hauts palmiers (des Areca de 7 à 8 mètres) que la Ville possède ; et, à leur côté, trouveront place de très beaux exemplaires de cycas, croton, ficus, fougères diverses qui constitueront un décor tropical.

Sur les plans inclinés du niveau supérieur, les végétaux seront disposés selon leur classification botanique. Il y aura donc une zone de plantes grasses et cactées avec des cierge du Mexique, des agaves et aloès. Une autre zone présentera des végétaux de la famille des Pandanées. Une autre encore offrira aux regards les cycadées, végétaux extrêmement rares et élégants, dont certains vivaient déjà à l'ère secondaire.

Les broméliacées, plantes épiphytes d'Amérique Centrale et du Sud, seront également mises en valeur.

Différentes sortes de palmiers et d'arbustes des régions tropicales compléteront l'ensemble.

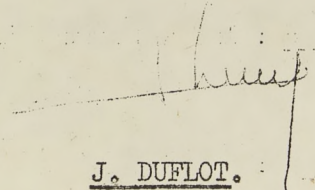
Des plantes grimpanes, genre passiflore, bougainvillée, allamanda, s'élèveront le long des parois verticales du bâtiment.

L'intérêt de cette serre-exposition est multiple : d'une part, dans le cadre des loisirs, elle permettra au public, en général, et aux Lillois, en particulier, de satisfaire leur curiosité et d'admirer les beautés méconnues de la nature ; de plus, elle présentera un intérêt scientifique pour les jeunes élèves, de même que pour les étudiants, professeurs et spécialistes en sciences naturelles, botaniques et autres disciplines.

A l'issue de l'intéressant exposé de M. LHOTELLIER, M. BRIFFAUT annonce que les travaux seront terminés pour le début du mois de juin et invite, dès à présent, les personnalités à l'inauguration de cette serre-exposition que l'Administration municipale sera heureuse de pouvoir offrir aux Lillois.

Hôtel de Ville, le 17 avril 1970

L'Architecte en Chef,
Directeur des Services de Construction
et d'Entretien des Immeubles Communaux,


J. DUFLOT.

VILLE DE LILLE
SERVICES DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN
DES IMMEUBLES COMMUNAUX
DIVISION I

ECOLE MATERNELLE J.1, rue des Augustins

Construction

COMPTE RENDU



Le mardi 14 avril 1970, à 9 heures, les membres des Commissions municipales des Bâtiments, de l'Instruction Publique et des Affaires juridiques et immobilières, se sont rendus rue des Augustins, afin de procéder à la visite du chantier, ouvert pour la construction d'une école maternelle, à l'entresol du bâtiment J.1.

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR,	Premier Adjoint au Maire
MM. BRIFFAUT,	Adjoint au Maire
DERIEPPE,	" "
CAMELOT,	" "

S'était excusé :

M. IBLED,	Conseiller Municipal
-----------	----------------------

Assistaient à la visite :

Mlle DESHAYES,	Inspectrice des écoles maternelles
M. DUFLLOT,	Architecte en Chef de la Ville, Directeur des Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux
Mlle LENAIN,	Directeur des Services juridique et immobilier
M. LACASCADE,	Ingénieur Divisionnaire du Service de l'Entretien des Immeubles Communaux
M. CLEMENT,	Ingénieur Subdivisionnaire au Service de Construction des Immeubles Communaux
M. COSSART,	Ingénieur Subdivisionnaire au Service de Construction des Immeubles Communaux
Mlle CATIEAU,	Chef de Bureau
M. POUPARD,	Surveillant de travaux
M. PECQUEUR,	Rédacteur
Mme BARBIER,	Rédactrice

Participaient à la visite :

MM. LYS,	Architecte chargé de la direction des travaux
FORCEVILLE,	Collaborateur de M. LYS
AUBRUN,	Entrepreneur, titulaire du lot unique des travaux

Etaient représentés :

Les quotidiens : NORD-MATIN
NORD-ECLAIR

.../...

M. BRIFFAUT remercie tout d'abord Mlle DESHAYES, Inspectrice des écoles maternelles, d'avoir bien voulu assister à cette visite de chantier et expose ensuite, en quelques mots, les raisons ayant conduit la Ville à implanter une école dans un immeuble à usage d'habitation et de commerce.

Lors de l'étude du programme de rénovation du quartier Saint-Sauveur, la Ville de LILLE, en accord avec les services académiques, et compte tenu du nombre de logements prévus et des équipements existants, avait déterminé l'importance des locaux scolaires à prévoir.

Le programme avait été ainsi fixé :

- un groupe de 24 classes primaires et 4 classes maternelles, rue Gustave Delory
- une école maternelle de 3 classes à l'angle de la rue des Augustins et de la rue Gustave Delory.

Lorsqu'en 1965, le Ministère de l'Équipement envisage de créer à LILLE le Centre Directionnel des Affaires de la Métropole du Nord qui se doit à la fois de prolonger, sans solution de continuité, le centre actuel de LILLE et de "constituer l'élément fédérateur essentiel à l'unité" de l'agglomération LILLE-ROUBAIX-TOURCOING, l'Administration municipale accepte de réduire le périmètre de rénovation et de réserver 5 hectares de terrains situés entre la rue de Tournai et la rue Gustave Delory.

Le groupe scolaire est, dès lors, sacrifié.

C'est alors que l'Administration municipale accepte de déplacer le bâtiment "J.1" qui devait border à l'Est la rue des Augustins ; la décision est prise de l'implanter front à la rue Gustave Delory avec surplomb en portique de la rue des Augustins.

La Ville abandonne ainsi le terrain réservé à la construction de l'école maternelle, mais une solution originale est retenue : une école de 4 classes occupera l'entresol gauche de l'immeuble.

Le parking prévu sera transformé en garages, leur plancher haut deviendra le sol de la cour de récréation.

Cette solution retenue, restait à la réaliser.

Et, dès lors, commence une longue série de démarches, de piétinements.

D'exemples, point ; de doctrines, moins encore.

Comment régulariser juridiquement une telle opération ?

Si le mode d'implantation de cette école paraît original, il n'en est pas moins vrai, précise M. BRIFFAUT, qu'il peut, dans l'avenir, servir d'exemple et apporter une solution au problème délicat que constitue la recherche du terrain adéquat dans le centre d'une Ville en vue de la construction d'une école ou même d'une crèche.

En effet, l'immeuble ayant été construit en vue de l'accession à la propriété, la Ville dut acquérir les 9.174 parts sociales qui représentent les locaux scolaires et devint ainsi propriétaire de l'école.

Il s'agit également d'une expérience qui devrait s'avérer satisfaisante.

M. BRIFFAUT invite ensuite M. DUFLLOT à exposer les principales phases de l'instruction du projet qui s'échelonnent de la façon suivante :

- 27 juin 1967 : Présentation de l'avant-projet ;
- 15 mars 1968 : Inscription des crédits ;
- 13 mars 1969 : Arrêté de subvention de l'Etat pour la construction de l'école ;
- 22 mai 1969 : Attribution de subvention du Département.

- Estimation du projet :	2.007.872,22 F.
- Montant des subventions :	
- Etat :	249.228 F.
- Département :	41.538 F.
- Cantine :	23.973 F.
- Fonds scolaires départementaux (estimation) :	139.000 F.
	<hr/>
	453.739 F.
	<hr/>
	453.739,— F.
	<hr/>
Part de la Ville :	<u>1.554.133,22 F.</u>

Maître de l'ouvrage : M. le Maire de LILLE, représenté par le Service de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux.

Architectes chargés de la direction des travaux :

- MM. LYS - 23-25, rue H. Lefebvre - 59 - LILLE
- VERGNAUD - 10, avenue de Liège - 59 - VALENCIENNES
- JOURDAIN - 1, boulevard Louis XIV - 59 - LILLE

Entrepreneur :

Lot unique de construction : Entreprise AUBRUN -
15, boulevard Montebello - 59 - LILLE

Ensuite, la visite commence, commentée par M. LYS.

- Aile côté rue Gustave Delory :

- quatre salles de classes desservies par un dégagement côté cour qui, formant auvent, protégera la cour des projections possibles d'objets depuis les étages supérieurs ;
- une salle de repos ;
- un appartement de direction de type F.4.

.../...

- Aile côté rue des Augustins :

- le hall d'entrée et les escaliers d'accès ;
- le bureau de direction ;
- le réfectoire ;
- la salle de jeux ;
- la cuisine et ses annexes, desservies par un escalier particulier et un monte-charges.

La cour de récréation est aménagée au-dessus des parkings pour autos, et entourée d'un muret en maçonnerie.

Mlle DESHAYES attire l'attention sur la faible hauteur de ce mur et craint qu'il ne soit facilement franchi par un enfant.

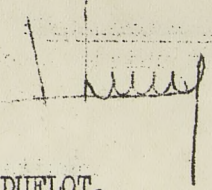
M. DUFLLOT fait connaître que la hauteur de ce muret a été fixée à 1 mètre, en accord avec l'Architecte et Mme la Supérieure de l'école privée voisine. Il n'est pas possible de le surélever sans occasionner une privation de jouissance. Cette hauteur est d'ailleurs réglementaire et suffisante pour respecter les règles de sécurité. De plus, des bacs à fleurs seront disposés devant le muret, afin d'en interdire l'approche aux enfants.

Mlle DESHAYES souhaite qu'il soit procédé à une étude en vue de trouver une solution, afin d'écarter tous risques d'accident. Note a été prise.

A l'issue de la visite, M. BRIFFAUT informe les personnalités que cette école maternelle sera terminée pour la rentrée de septembre 1970.

Hôtel de Ville, le 14 avril 1970

L'Architecte en Chef,
Directeur des Services de Construction
et d'Entretien des Immeubles Communaux,


J. DUFLLOT.